

## Lettre Infos du SNUipp-FSU 66 du mercredi 6 avril 2022

**Non remplacements : ça suffit !**

**Le non-remplacement  
ça suffit !** 

**Les enseignants craquent !**

**-10, -20, -30 absences non remplacées dans les circonscriptions de notre département ! La situation ne peut plus durer. Nous dépassons largement la centaine de non remplacements par jour sur le département !**

Ces non-remplacements sont maintenant moins « visibles » du grand public, des parents d'élèves, car le brassage est désormais autorisé. Cela permet au DASEN d'affirmer qu'il n'y a plus de problème de remplacement ...

Oui, les enfants sont « accueillis » à l'école, oui les parents peuvent aller travailler tranquillement, mais non les autres élèves et enseignants de l'école ne peuvent plus travailler correctement.

Pour faire remonter ces problèmes de remplacements et les rendre publics, mais aussi revendiquer la création de postes de TMB nécessaires au bon fonctionnement de notre école, le SNUipp-FSU 66 vous propose une série d'actions.

***Dès aujourd'hui :***

**1. Relancer l'utilisation du QR code par les parents :**

- mettre devant l'école [l'affiche de la FCPE et du SNUipp-FSU 66](#) et inciter les parents à utiliser le QR code pour dénoncer ces non-remplacements.

- Distribuer [le mot de la FCPE](#) aux élèves. Les parents pourront utiliser le QR code pour signaler un non remplacement.

*Remarque : nous avons tout à fait le droit de distribuer des mots venant d'association de parents d'élèves.*

***Pour chaque non-remplacement constaté dans son école :***

**1. Nous aussi, on signale les non remplacements !** Utiliser le formulaire de déclaration de non-remplacement proposé par le SNUipp-FSU 66. Ce formulaire envoie automatiquement un mail au DASEN, au rectorat, au ministère, aux députés et aux sénateurs locaux.



[Lien direct vers le formulaire en cliquant ici](#)

Ou en scannant ce QRcode :



☞ [Imprimez notre affiche pour la salle des maîtres en cliquant ici](#)



**2. Appliquer la consigne du SNUipp-FSU 66 :** en cas d'absence non remplacée, on demande aux parents de bien vouloir garder ou faire garder leur enfant, dans la mesure du possible, l'accueil étant assuré pour les autres.

Exemple de mot à envoyer aux parents, à adapter à votre situation : *Madame, Monsieur, l'enseignant-e de votre enfant est absente jusqu'au ... Il n'y aura pas de remplacement. Les parents qui le peuvent sont invités à garder ou faire garder leur enfant. Pour les autres, les enfants seront accueillis à l'école. Comptant sur votre soutien, cordialement, ...*

**3. Compléter une fiche SST** pour dénoncer la souffrance au travail liée à l'accueil d'élèves d'une autre classe suite au non-remplacement.

Exemple de texte pour la SST :

*Aujourd'hui (date) / Depuis X jours je dois accueillir dans ma classe des élèves d'une autre classe dont l'enseignant.te n'est pas remplacé.e. Je vis très mal cette situation qui perturbe le fonctionnement de ma classe. Les élèves sont entassés, ils risquent de se transmettre le covid encore plus que d'habitude, ils ne peuvent pas travailler sereinement et prennent du retard dans leurs apprentissages. L'ambiance de classe s'en trouve très fortement dégradée.*

*A la crainte du risque sanitaire qui me fait redouter l'infection par le SARS-cov 2 , s'ajoute une anxiété liée à l'impossibilité d'exercer ma mission dans des conditions normales.*

*Je souhaite que soient rétablies des conditions normales d'enseignement par la présence d'un remplaçant, pour ma sécurité, celle des élèves, et la sérénité de tous.*

☞ [Voir les modalités de saisie d'une fiche SST sur notre site Internet en cliquant ici.](#)

**Le SNUipp-FSU 66 popularisera cette action lors d'une conférence de presse très prochainement.**

**La réussite de cette action dépendra du nombre de collègues qui s'en empareront. Le SNUipp-FSU vous propose un moyen d'exprimer votre mécontentement et de demander plus de moyens, saisissez-le !**

## Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le **SNUipp-FSU 66**, c'est une équipe de 10 militant-es, collègues enseignant-es dans le département, déchargé-es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils et elles l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué-es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force du **SNUipp-FSU 66**, c'est de pouvoir compter sur ses militant-es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué-es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

**Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.**

Je me syndique  [ICI](#)



**Pour nous suivre et nous contacter:**

E-mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr)

Site internet du 66: <http://66.snuipp.fr/>

Site internet national :SNUipp-FSU National: <http://www.snuipp.fr>

**Adresse:** 18, rue Antoine Condorcet 66000 Perpignan

Permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h, le mercredi matin de 9h à 12h

**Téléphone:** 04.68.50.78.44

 [snuippfsu66](#)  [@snuipp66](#)  [SNUipp-FSU 66](#)

*Se rassembler pour mieux agir : et si vous vous syndiquez ?*

**5 élu(e)s sur 7 à la CAPD**

## Ton équipe du SNUipp-FSU 66 pour 2021/2022 !

									
Emma Chazarenc	Jean-François Noguès	Audrey Corrège	Jérôme Guy	Océane Salles	Raymond Bot	Aurélie Frénel	Frédéric Traby	Laure Martinez	Christophe Noguès